



**UN NOUVEAU DEVELOPPEMENT
POUR PLUS DE VIE DANS LES TERRITOIRES
D'Auvergne-Rhône-Alpes**



**agricultures
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**LE PROJET STRATÉGIQUE 2019-2025
DES CHAMBRES D'AGRICULTURE
D'Auvergne-Rhône-Alpes**

www.aura.chambres-agriculture.fr

Conseiller les entreprises agricoles et les collectivités

Être porte-parole de l'agriculture et interlocuteur des pouvoirs publics

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE D'Auvergne-Rhône-Alpes
Des établissements publics au service des agriculteurs et des territoires

Accompagner le développement des projets de territoire

Mobiliser la recherche et transférer les pratiques innovantes

48 500 exploitations (sources RGA 2020)

<p>12 établissements</p> <ul style="list-style-type: none"> 10 Chambres départementales 1 Chambre interdépartementale 1 Chambre régionale 	<p>+ de 400 élus</p>	<p>1 000 collaborateurs</p>	<p>14 136 exploitations commercialisant en circuits courts, dont 1 050 engagées dans le réseau Bienvenue à la Ferme</p>
---	-----------------------------	------------------------------------	---

PROAGRI TERRALTO PROVITI | 1^{er} réseau de conseil agricole et territorial certifié

AVANT-PROPOS

Ce document présente la déclinaison en Auvergne-Rhône-Alpes du projet stratégique pour l'agriculture, la forêt et les territoires, élaboré par l'ensemble du réseau des Chambres d'agriculture, suite aux élections professionnelles de janvier 2019.

Le projet des Chambres d'Auvergne-Rhône-Alpes reprend les attentes communes et les engagements réciproques des présidents de Chambres d'agriculture précisés dans le projet stratégique du réseau et les ambitions spécifiques définies par les élus de la Chambre régionale :

- 1** RENEUVELER LES GÉNÉRATIONS ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEURS PROJETS
- 2** MAINTENIR LE MAXIMUM D'AGRICULTEURS DANS TOUS LES TERRITOIRES
- 3** L'AGRONOMIE : UNE PRIORITÉ ESSENTIELLE POUR LE RÉSEAU DES CHAMBRES, DEMAIN
- 4** ÉCONOMIE ET PROSPECTIVE : DÉFENDRE LES POSITIONS D'AURA
- 5** ACCOMPAGNER LES FILIÈRES POUR CRÉER DE LA VALEUR EN RÉGION ET DANS LES TERRITOIRES



Nous avons identifié ces ambitions spécifiques AURA, dans 8 des domaines d'action stratégique présentés dans ce document.

Il couvre la durée de la mandature (2019-2025), il fait sien les différents engagements en cours du réseau des Chambres d'agriculture (PNDAR, ÉcoPhyto, etc.). Les documents et stratégies à venir seront construits en cohérence avec le contenu du présent document.

Au regard du Code Rural (Art L512-1), et à partir des orientations nationales, la Chambre régionale d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes a défini une stratégie commune, puis structurera et coordonnera les actions des Chambres départementales d'agriculture, et adoptera le budget nécessaire à la mise en œuvre à cette stratégie.

Avertissement :

L'atteinte des objectifs fixés dans ce document reste toutefois tributaire d'un modèle économique équilibré, comportant notamment la stabilité des moyens du réseau des Chambres d'agriculture pour l'exercice de leurs missions.

ZOOM SUR L'ORGANISATION DU RÉSEAU AUJOURD'HUI

Depuis la loi d'avenir pour l'agriculture et la forêt (LAAF), votée en 2014, les missions du réseau des Chambres d'agriculture ont été établies et codifiées dans l'article L510-1 du code rural et de la pêche maritime. Ainsi, les établissements composant le réseau des Chambres d'agriculture :

1. Contribuent à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières.
2. Accompagnent, dans les territoires, la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprise et le développement de l'emploi.
3. Assurent une fonction de représentation auprès des Pouvoirs publics et des collectivités territoriales.
4. Contribuent par les services qu'ils mettent en place, au développement durable des territoires ruraux et des entreprises agricoles, à la préservation et à la valorisation des ressources naturelles, à la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et à la lutte contre le changement climatique.

Ces missions s'exercent différemment à l'échelle de chacun des établissements :

- les Chambres départementales ou inter-départementales d'agriculture sont l'unité d'action et de résultat du réseau pour ce qui est stratégique dans l'accompagnement et la représentation de proximité,
- les Chambres régionales d'agriculture coordonnent les actions communes menées par les Chambres départementales, notamment dans le cadre du PRDAR. Elles jouent aussi un rôle important en matière d'orientation des politiques publiques en région et de la RID,
- les échelons nationaux et régionaux jouent un rôle essentiel de coordination, de synthèse, de représentation et de gestion déléguée du back-office, pour la réussite du réseau.

Les Chambres d'agriculture, chacune à leur niveau et pour ce qui les concerne, assurent une mission de représentation auprès des Pouvoirs publics, des instances européennes et des collectivités territoriales auprès du gouvernement et en particulier du Ministère en charge de l'agriculture et auprès de l'UE au sein du bureau de Représentation des Chambres d'agriculture à Bruxelles.

Chiffres clés en Auvergne-Rhône-Alpes

96 millions d'euros

de budget consolidé (dont 38 millions issus de la TATFNB – soit 40 %).

12 établissements

10 départementaux,
1 interdépartemental,
1 régional.

Près de 270 000 électeurs
du monde agricole et rural.

400 élus

pour représenter l'agriculture,
la forêt, la ruralité, les territoires.

1 000 salariés

63 antennes



L'ÉCHELON DÉPARTEMENTAL

inscrit dans la proximité par ses antennes, est le niveau d'action et de résultat du réseau, auprès des agriculteurs, forestiers et collectivités, et de représentation de proximité.



L'ÉCHELON RÉGIONAL

est le niveau de coordination stratégique, du pilotage des programmes en relation avec les conseils régionaux, et de la mutualisation régionale.



L'ÉCHELON NATIONAL

est le niveau des orientations, de la normalisation et de la régulation, d'accompagnement du réseau dans le déploiement de la stratégie de mandature et de gestion déléguée des services communs.

Fair'RéseauT

Repenser nos Engagements au Service des Exploitations Agricoles & notre Utilité pour les Territoires

Les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, conscientes des évolutions nécessaires, se sont engagées dans une dynamique de modernisation et de réorganisation tournée vers les nouvelles préoccupations des agriculteurs, des forestiers, des territoires et de la société.

Pour aller plus loin, et tenir compte de la grande diversité existant dans notre région et dans un contexte de mutations, le réseau des Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes s'est saisi de l'opportunité d'**expérimenter de nouvelles formes d'organisations** dans le cadre du titre II de l'ordonnance n° 2019-59 du 30 janvier 2019 de la loi ESSOC. C'est le projet **Fair'RéseauT**, qui vise à renforcer la proximité dans les territoires et l'efficacité de notre action, au service du projet stratégique du réseau et de sa déclinaison en AURA.

Avec les Chambres d'agriculture (départementales et régionales) d'autres régions, nous souhaitons mettre en avant un projet basé sur les principes suivants :

- Interdépendance des CDA et des CRA, établissements souverains de plein exercice politique et budgétaire, qui s'organisent dans une logique de projet couvrant des thématiques et/ou des Territoires de Coopération.
- Évaluation multicritère de la performance et de l'efficacité.

NOS VALEURS

UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT POUR PLUS DE VIE DANS LES TERRITOIRES

Un nouveau développement parce que dans un monde qui change, les agricultures et les outils changent aussi. Le développement se co-construit avec les agriculteurs et les autres acteurs des territoires.

Pour plus de vie dans les territoires parce que l'agriculture ne se conçoit pas sans les femmes et les hommes qui la font vivre ou qui vivent avec elle.

Notre rôle : initier et accompagner la co-construction d'une agriculture résiliente et multiperformante.



Innovation



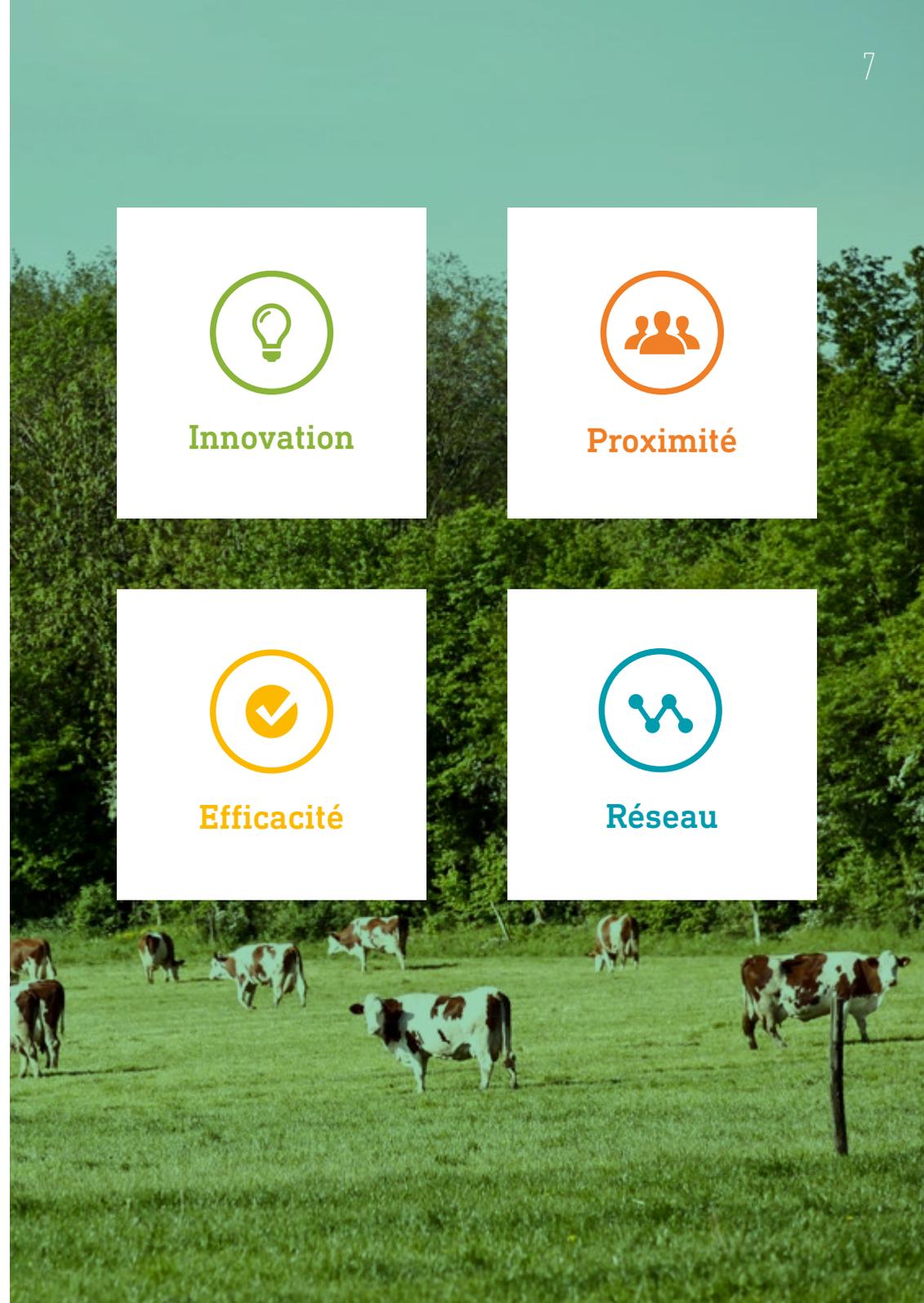
Proximité



Efficacité



Réseau



NOS AMBITIONS

AXE 1 Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques



Maintenir le nombre d'actifs en assurant leur installation et développer la transmission des exploitations avec des projets performants et durables.



Être le premier acteur de l'optimisation technico-économique par un conseil adapté et l'animation de collectifs d'agriculteurs, levier d'une approche globale du conseil.



Construire et piloter de façon efficiente des solutions de R&D pour les transitions agricoles, puis les transférer auprès des agriculteurs, en concertation avec les filières quelle que soit la filière et la population.



Emporter le leadership de la formation des actifs et des porteurs de projets, en massifiant notre offre et en innovant dans nos outils, pour augmenter l'autonomie de décisions des agriculteurs et les compétences des conseillers.



Accompagner tous les types d'agricultures et tous les agriculteurs dans les transitions agricoles vers la multiperformance de leur exploitation.



Reprendre la place d'acteur majeur de l'accompagnement de l'élevage en développant une offre de conseil renouvelée, en assurant une représentation efficace et en s'impliquant dans les stratégies de filières.



Maîtriser et valoriser la donnée agricole, accompagner la transformation numérique, au profit des exploitations agricoles dans les territoires.



Sécuriser les exploitations agricoles sur la réglementation en s'appuyant sur des outils et du conseil accessibles, facilitateurs et efficaces.



AXE 2

Créer plus de valeur dans les territoires



Coordonner les filières existantes, alimentaires et non alimentaires, et promouvoir l'émergence de nouvelles filières pour créer dans les territoires des stratégies de développement et une valorisation partagée entre tous les acteurs.



Accroître le revenu des exploitations et l'emploi en développant les circuits courts et l'agritourisme, et faire de Bienvenue à la ferme, la marque d'excellence pour la proximité.



Prendre le leadership de l'accompagnement et du développement d'une agriculture urbaine rentable et efficiente.



Avec l'ambition de développement d'une agriculture bio rentable et créatrice d'emplois, être le leader reconnu de l'accompagnement en agriculture biologique.



Être un acteur majeur du développement forestier en lien avec l'aménagement du territoire.



Pour une ruralité vivante, créatrice de valeur et levier de croissance économique, être promoteur et acteur des projets de territoire, en développant les partenariats et les services aux collectivités et aux porteurs de projet.

AXE 3

Faire dialoguer agriculture et société



Des communes à l'Europe, être présent et communiquer sur des sujets prioritaires, avec efficacité, dans les lieux de décision appropriés pour influencer les politiques publiques.



Avoir des agriculteurs engagés dans la transition et porteurs de projets et de solutions, capables, avec les conseillers, d'échanger avec la société en dépassant les clivages.

AXE 1

ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE DANS SES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES, SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES

DAS 1	Conseil Installation Transmission et conseil d'entreprise		p.12
DAS 2	Conseil stratégique : multiperformance et transitions agricoles		p.14
DAS 3	Conseil optimisation technique et accompagnement des groupes		p.16
DAS 4	Conseil élevage		p.18
DAS 5	Innovation Recherche - Développement		p.20
DAS 6	Accompagnement du développement numérique de l'agriculture dans les territoires		p.22
DAS 7	Formation des agriculteurs et des collaborateurs		p.24
DAS 8	Information et conseil réglementaire		p.26

#RÉSILIENCE #CARBONE #BAS INTRANTS
#REVENU #TRAÇABILITÉ #DIVERSIFICATION
#FONCIER #BIODIVERSITE #NUMÉRIQUE #SOL
#GESTION DES RISQUES #CERTIFICATIONS



DAS 1. Conseil installation transmission et conseil d'entreprise



Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Favoriser les transmissions d'exploitation en accompagnant les cédants tout au long de leur démarche de cessation.

Développer l'installation en accompagnant tous les projets d'installation (création/reprise, cadre familial / hors cadre familial, filières longues / courtes, etc.) dans tous les territoires.



Nos enjeux

Enjeu #1

Accompagner la transmission pour installer : rénover et moderniser les dispositifs aidés à l'installation.

Enjeu #2

S'adapter à un public en évolution (vieillesse, hors cadre familial) et reconquérir tous les publics.

Enjeu #3

Accompagner dans la durée les projets d'entreprise.



Notre plan d'action

- Renforcer et améliorer notre communication pour amener plus de jeunes vers les métiers de l'agriculture (salarier et installation).
- Contribuer à l'amélioration de la formation des porteurs de projet et à une meilleure adéquation de celle-ci avec les besoins de compétences d'un futur agriculteur.
- Poursuivre le repérage des cédants et leur sensibilisation au besoin d'anticiper leur transmission. Les inciter à se former pour mieux appréhender les différents enjeux de leur transmission et enrichir notre offre de formation.
- Améliorer la transmissibilité des exploitations des cédants.
- Favoriser les tests d'installation.
- Accompagner tous les projets d'installation (hors cadre, projets et productions atypiques, collectifs, etc.) en travaillant sur notre image et en innovant dans nos méthodes et nos outils.
- Diversifier et rénover notre offre d'accompagnement des porteurs de projets et des futurs cédants.



Nos actions

- Promotion du métier et des dispositifs d'accompagnement de l'installation.
- Repérage des futurs cédants et sensibilisation au besoin d'anticiper la transmission.
- Accueil des candidats à l'installation et accompagnement dans la durée pour la concrétisation de leurs projets.
- Formation et accompagnement des cédants pour faciliter leur cessation d'activité et la transmission de leur exploitation.
- Mise en relation des porteurs de projet et des exploitations à transmettre ou en recherche d'associés via le Répertoire Départ Installation.
- Réalisation des missions de service public confiées par l'État.



L'action phare du réseau



Repérer, sensibiliser et accompagner les 10 400 agriculteurs susceptibles de transmettre leur exploitation d'ici 2026, pour préparer l'installation d'un nouvel agriculteur.





DAS 2. Conseil stratégique : multiperformance et transitions agricoles



Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Dans chaque territoire et pour toutes les filières proposer aux agriculteurs un conseil de transition individualisé pour une amélioration CT et LT du niveau de performance économique, sociale, environnementale de leur système de production.



Nos enjeux

Enjeu #1

Promouvoir la transition dans les politiques publiques.

Enjeu #2

Développer une offre d'accompagnement globale pour des systèmes rentables et résilients.

Enjeu #3

Positionner les Chambres d'agriculture en interlocuteur référent du conseil stratégique.

Enjeu #4

Accélérer la mise en réseau et le transfert d'expériences.



Notre plan d'action

- Organisation d'un partage d'expériences sur la mise en œuvre du conseil stratégique en mobilisant les équipes impliquées.
- Réflexion coordonnée sur le modèle économique du conseil stratégique pour viser à un équilibre financier sans mobilisation de fonds publics dans la réalisation des prestations.
- Conception d'outils régionaux de pilotage (monitoring de ventes) et de suivi des réalisations.
- Adaptation - segmentation de l'offre de conseil pour prendre en compte les spécificités des territoires.
- Harmonisation de l'offre de conseil pour en renforcer la cohérence régionale en prenant en compte les demandes des filières.
- Élaboration de supports de communication - promotion de l'offre de service.



Nos actions

- En 2019 toutes les Chambres départementales proposent aux agriculteurs un conseil stratégique qu'il soit global (Y voir Clair, Conseil 360, Conversion à l'Agriculture Biologique) ou thématique (démarche HVE, Bas carbone, Autonomie alimentaire, Bien-Être animal, etc.).
- Ce conseil s'appuie sur une écoute active, des outils de diagnostics, la définition et la mise en œuvre d'un plan d'action individualisé qui sera suivi par un conseiller quand l'agriculteur le demande.



L'action phare du réseau



D'ici fin 2023, proposer à 6 100 agriculteurs, un conseil stratégique en lien avec leur projet d'entreprise sur la base d'un audit individualisé.





DAS 3. Conseil optimisation technique et accompagnement des groupes



Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Accompagner un maximum d'agriculteurs dans les transitions (phytosanitaires, fertilité des sols, énergie, certifications Haute Valeur Environnementale, etc.).

Réinvestir le champ du conseil agronomique et se doter de compétences incontournables en région.



Nos enjeux

Enjeu #1

Assurer une veille prospective et avoir un temps d'avance sur les besoins des agriculteurs.

Enjeu #2

Développer les approches collectives et individuelles (formation, groupes innovants, etc.).

Enjeu #3

Professionnaliser les métiers : changer de posture et monter en compétences.



Notre plan d'action

- Construire un inventaire partagé et cartographié des groupes thématiques de manière à favoriser les interactions entre groupes travaillant sur les mêmes sujets.
- Se doter de compétences et s'organiser en région pour repérer, capitaliser et diffuser l'innovation dans les collectifs d'agriculteurs.
- Faire émerger et détecter les idées et besoins au sein des groupes d'agriculteurs notamment en matière d'accompagnement.
- Valoriser les acquis de la Recherche Innovation Développement et notamment ceux des expérimentations de systèmes de culture innovants (projets DESCInn & RIS-SCInn) dans l'accompagnement des groupes.
- Renouveler l'offre de conseil technique, en intégrer les enjeux transversaux (changement climatique, qualité de l'air, de l'eau et des sols, biodiversité, Haute Valeur Environnementale, etc.) et conforter les réseaux de référents traitant de ces enjeux.



Nos actions

- Développement de l'expertise grâce aux groupes métiers et réseaux thématiques régionaux (agronomie-sols, biodiversité, énergie, changement climatique, etc.).
- Suivi et capitalisation des connaissances, méthodes, outils et résultats des groupes engagés dans la transition agro-écologique, organisation de journées pour les animateurs de collectifs.
- Accompagnement à l'émergence de collectifs.
- Promotion des dispositifs d'accompagnement financier de groupes (DEPHY, 30 000, GIEE).



L'action phare du réseau



Mettre en place au moins 12 groupes d'agriculteurs sur une thématique innovante (Agriculture de conservation, agroforesterie, bas carbone...), par an.





DAS 4. Conseil élevage

Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Consolider et développer le conseil en élevage en adéquation avec les besoins des éleveurs et des filières.

Offrir une offre concurrentielle du réseau des Chambres et lier si nécessaire des partenariats avec autres acteurs.



Nos enjeux

Enjeu #1

Réinvestir le conseil en élevage dans les Chambres d'agriculture.

Enjeu #2

Spécialiser le conseil par thématique et par filière.

Enjeu #3

Reconnecter les Chambres aux filières.



Notre plan d'action

- Adapter l'offre de service à la demande (identification des besoins en lien avec les enjeux).
- Faire monter en compétences nos conseillers.
- Formaliser un catalogue de prestations et notamment dans des domaines novateurs.
- Accroître les partenariats avec les OP, OPNC, ODG.
- Accompagner les éleveurs du diagnostic au suivi des préconisations.
- Déployer nos outils métiers.

Nos actions

- Identifier les principaux enjeux de l'élevage (revenu, résilience, changement climatique, attentes sociétales, etc.).
- Recenser et partager nos compétences et nos expertises.
- Définir un socle commun de prestations correspondant à la demande des éleveurs.
- Déployer nos prestations et développer nos parts de marché.



L'action phare du réseau



Accompagner 13 500 éleveurs dans une action visant le développement de la performance économique de leur système (méthanisation, équipement d'élevage, bien-être animal, organisation du travail, etc.).





DAS 5. Innovation Recherche Développement

Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Une Recherche-Innovation-Développement au service des filières et des territoires de la région.



Nos enjeux

Enjeu #1

Identifier et caractériser les besoins des agriculteurs, des conseillers, des filières et des territoires en R&D à l'échelle nationale et régionale pour produire des solutions opérationnelles.

Enjeu #2

Structurer l'IRD à tous les échelons du réseau Chambres pour plus d'efficience.

Enjeu #3

Développer et valoriser l'IRD dans les prestations à plus forte valeur ajoutée en fonction des besoins du marché et des prestations.

Enjeu #4

Massifier le transfert des connaissances et former les conseillers et les agriculteurs.

Enjeu #5

Optimiser et mutualiser les ressources scientifiques et techniques avec les partenaires.



Nos actions

- Assises de la recherche développement agricole en 2015 définissant les axes et thématiques partagés par les acteurs de la R&D agricole régionale.
- Partenariat régional RID agricole renouvelé en 2018 son accord cadre d'objectifs et de moyens entre CRA AURA, Région AURA, DRAAF, INRAE, VAS, ISARA, ACTA et ARIA. Cet accord cadre est destiné à partager les résultats et mettre en œuvre des moyens communs au service.
- Lancement du programme expérimental régional « PEPIT'AURA » doté par la Région AURA de 2M€ annuel pour soutenir les expérimentations et études appliquées en lien avec les besoins des comités de filière.
- Création du service commun RID de la CRA AURA en 2018 avec une cellule de 5 ingénieurs RID chargés de l'animation du dispositif PEPIT et l'appui RID au réseau des Chambres.



Notre plan d'action

Création du Comité de gestion du service commun IRD et élaboration de sa feuille de route comprenant notamment :

- Intégrer les réseaux de références dans le service commun.
- Prendre en compte l'appui aux réseaux de fermes expérimentales et pôles RID thématiques.
- Élaborer et développer une stratégie de valorisation des résultats de la R&D pour le conseil.
- Coordonner et déposer au moins 2 à 3 projets/an aux Appels à Projets nationaux et européens (action phare nationale du DAS 5 national).



L'action phare du réseau


Déposer 10 projets par an en réponse à des AAP européens ou nationaux, avec le concours d'un service commun au réseau d'ingénierie de projets.





DAS 6. Accompagnement du développement numérique de l'agriculture dans les territoires

Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Développer l'usage du numérique dans les Chambres d'agriculture et les exploitations agricoles pour favoriser le lien entre conseillers et agriculteurs et pour créer de la valeur.



Nos enjeux

Enjeu #1

Développer la culture numérique du réseau.

Enjeu #2

Construire une offre numérique pour personnaliser l'information et le conseil.

Enjeu #3

Améliorer l'image des Chambres d'agriculture sur le numérique.

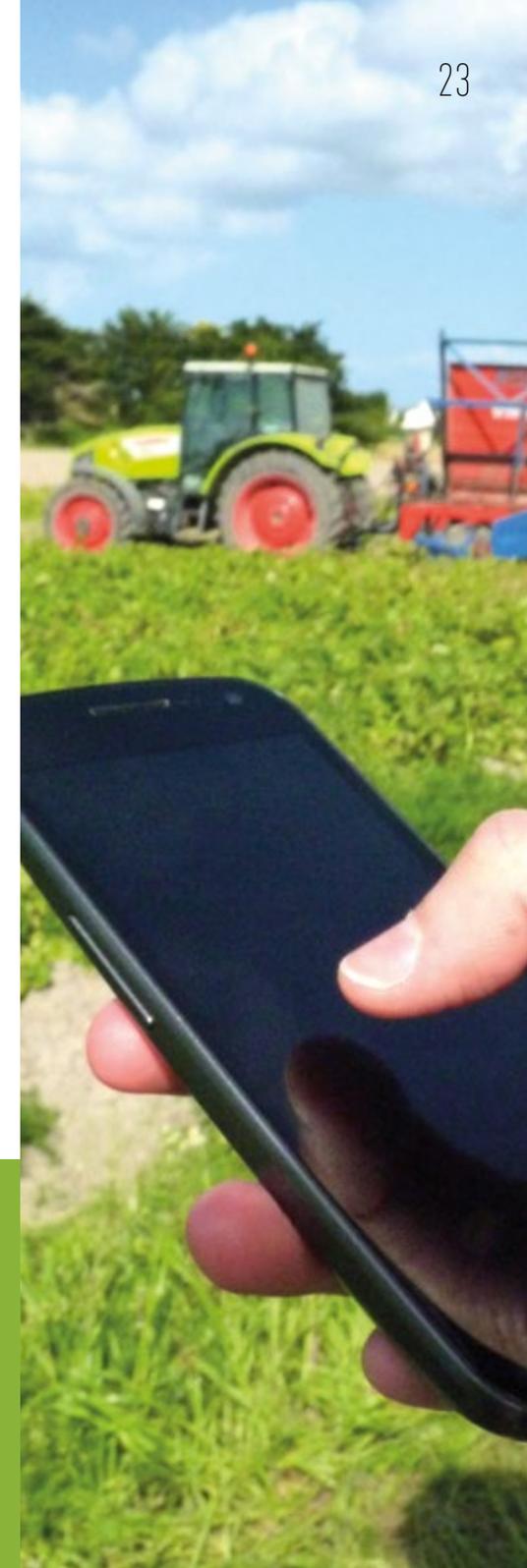


Notre plan d'action

- Développer une interface entre Mes Parcelles et les outils numériques de l'élevage.
- Équiper les utilisateurs de Mes Parcelles avec la Smart Box pour gagner en efficacité et performance.
- Identifier les besoins des agriculteurs et des conseillers Chambres en termes d'outils numériques.
- Développer l'offre de formation mixte digitale via la création de nouveaux modules.
- Déployer l'application Ma Chambre d'agriculture auprès des agriculteurs de la région.
- Faire de la veille sur les startups du secteur AgriFoodtech (de la production au consommateur final).

Nos actions

- Conseil auprès d'agriculteurs en utilisant l'outil Mes Parcelles : 3 000 prestations de conseil.
- Développement d'une offre de formation mixte digitale : 17 modules actifs pour se former à distance.
- Administration du site internet Trait d'Union de dématérialisation des demandes de financement pour un projet d'installation.
- Conseil sur la fertilisation azotée à l'aide de drones (Allier, Drôme).
- Valorisation de données sous forme de tableaux de bord, cartographies et observatoires en ligne.





DAS 7. Formation des agriculteurs et des collaborateurs

Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Conforter notre position de premier centre de formation des agriculteurs en AURA en proposant une offre de stages avec des méthodes innovantes et répondant aux besoins techniques et stratégiques des agriculteurs et des salariés d'exploitations agricoles.



Nos enjeux

Enjeu #1

Élargir nos publics et adapter la formation aux nouveaux enjeux et publics.

Enjeu #2

Promouvoir nos centres de formation et nos offres.

Nos actions

- En 2018, nous avons réalisé 1235 stages de formation au plus près des agriculteurs, dans 120 sites géographiques. 11 000 stagiaires formés avec un taux moyen de 95% de satisfaction.
- Nous développons des formations mixtes digitales pour favoriser un temps d'apprentissage chez soi. En 2019, près de 800 stagiaires en ont bénéficié.
- Nous travaillons en réseau avec 200 conseillers formateurs dans des domaines d'expertise variés. Une coordination régionale nous permet de partager des états des lieux, de mutualiser les bonnes pratiques et de donner de la visibilité à notre offre par une classification harmonisée sur nos sites internet.
- VIVEA est le principal financeur de nos formations.



Notre plan d'action

Produire mieux et produire plus

Notre plan d'action s'articule autour de 4 points techniques pour dynamiser l'activité.

1 - Harmoniser les formations vers des contenus communs :

- Pour toute formation nouvelle, élaborer collectivement les contenus pédagogiques des formations communes,
- Pour des stages existants : mettre en commun les outils et méthodes des stages qui concernent plus de la moitié des départements (le renouvellement Phyto, mes p@rcelles, les stages FMD et les stages « installation », etc.).

2 - Professionnaliser la commercialisation des formations :

- Organiser des formations commerciales des personnels concernés,
- Valoriser davantage les outils informatiques de prospection ciblée,
- Renforcer la communication inter départementale pour des stages qui touchent un public restreint et qui ont du mal à se remplir.

3 - Améliorer et professionnaliser la gestion des ventes :

- Cela passe par la création d'outils numériques et la mise en place de procédures partagées,
- Renforcer les inscriptions en ligne, permettre le paiement en ligne par carte bancaire,
- Systématiser des confirmations d'inscription et relances des inscrits,
- Faciliter la composition des groupes.

4 - Intégrer la formation dans le management des équipes :

- La hausse de volume de formation nécessite la prise en compte de cette activité dans les objectifs des salariés ou des équipes.
- Des réunions régulières des responsables de formation et des ingénieurs formations permettent de cadencer ces travaux.
- Dans tous les cas, les Chambres départementales restent organisme de formation, employeur de leurs salariés en charge de cette activité et elles fixent les prix des formations qu'elles proposent.



L'action phare du réseau

Atteindre 35% de parts de marchés sur les formations continues auprès des agriculteurs.





DAS 8. Information et conseil réglementaire



Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Faire de la déclaration PAC un moment clé pour sécuriser chaque agriculteur vis-à-vis de ses obligations réglementaires en respectant son choix d'être plus autonome ou d'être accompagné.



Nos enjeux

Enjeu #1

Produire une information et un conseil réglementaire organisés et pertinents.

Enjeu #2

Faire valoir, développer les rôles des Chambres d'agriculture en matière de conseil et d'information réglementaire.



Notre plan d'action

Il s'articule autour des mots clés :

- **Informier** : nous développons des outils d'information qui permettent à tout agriculteur d'accéder à l'information réglementaire qui le concerne. En 2020, le réseau met en ligne un site internet dédié à l'information « réglementaire PAC ».
- **Former** : notre offre de formation vise à développer les connaissances et compétences des exploitants pour qu'ils s'approprient les exigences réglementaires qui les concernent et en fassent un véritable outil d'aide à la décision dans le pilotage de leur projet.
- **Conseiller** : nos conseillers accompagnent les exploitants qui souhaitent un appui technique ou une simple vérification de la conformité de leurs pratiques. Nous développons une offre de conseil centrée sur les besoins des exploitants et répondant à un code éthique certifié par notre démarche qualité.



Nos actions

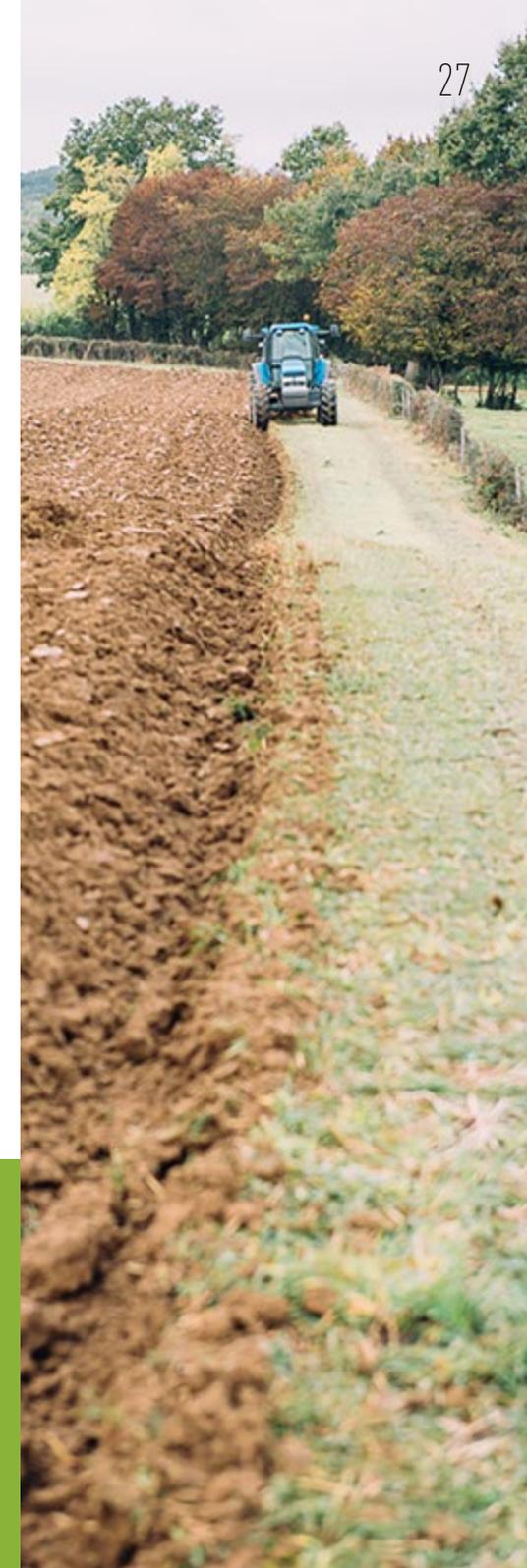
• Notre offre de formation et de conseils couvre les différentes obligations réglementaires qui peuvent s'appliquer à une exploitation agricole.

• Nous sommes le seul réseau régional reconnu et habilité au titre du Système de Conseil Agricole. En 2018, plus de 13 600 agriculteurs ont bénéficié d'une information ou d'un conseil collectif ou individuel sur la conditionnalité. Bénéficier de ce premier niveau de conseil permet aux exploitants qui le veulent de s'engager dans une démarche de certification Haute Valeur Environnementale.



L'action phare du réseau

Appuyer par une offre de service harmonisée 59 000 exploitations agricoles dans les déclarations PAC d'ici à 2025.



AXE 2

CRÉER PLUS DE VALEUR DANS LES TERRITOIRES

DAS 9	Accompagnement des filières créatrices de valeurs et développement de la bioéconomie		p.30
DAS 10	Agriculture biologique		p.32
DAS 11	Circuits courts et agritourisme		p.34
DAS 12	Développement forestier et agroforestier		p.36
DAS 13	Agriculture urbaine		p.38
DAS 14	Ruralité, Projets de territoire et services aux collectivités		p.40

#COMPÉTITIVITÉ

#GASPILLAGE # EMPLOI #RELOCALISATION

#ALIMENTATION #ECONOMIE CIRCULAIRE #MARCHÉ

#CHANGEMENT CLIMATIQUE #GESTION DE L'EAU

#ZÉRO ARTIFICIALISATION #SOURCING #ÉNERGIES



DAS 9. Accompagnement des filières créatrices de valeurs et développement de la bioéconomie



Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Structurer et porter les politiques de filière en AURA. Permettre la co-construction de projets créateurs de valeurs dans un partenariat fort avec les acteurs et réseaux des filières. Être l'interlocuteur reconnu du Conseil régional et des services de l'État.



Nos enjeux

Enjeu #1

Être le promoteur des filières françaises et faire de la Chambre d'agriculture acteur du développement des filières basé sur une relation de confiance avec les organismes économiques.

Enjeu #2

Accompagner l'organisation des producteurs (OP).

Enjeu #3

Renforcer notre influence auprès des Régions et des interprofessions.



Nos actions

- Animation des 2 COR et leurs Comités de filière : définition des principaux enjeux, recensement des besoins des filières avec l'ensemble des acteurs, lien entre les plans filières nationaux issus des EGA et les programmes régionaux et territoriaux.

- Lobbying auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales.
- Accompagnement de projets de filière : 30 filières alimentaires territorialisées.



Notre plan d'action

- Accompagner les projets de filière de l'émergence à la finalisation.
- Être identifié et accompagner les collectivités, les établissements de restauration collective dans leurs démarches d'approvisionnement en réponse à la loi EGALIM et aux enjeux d'approvisionnement local.
- S'assurer que les filières de territoire soient créatrices de valeur et sensibiliser les producteurs par la connaissance de leurs coûts de production et commercialisation.
- Être en lien avec l'IRD, l'installation transmission, les enjeux sanitaires, les démarches agro-environnementales (bas carbone, intrants, prévention des aléas, etc.)
- Défendre les programmes définis collectivement auprès des financeurs.
- Être en veille sur les nouvelles problématiques des filières (sanitaires, marchés, sociétales, etc.) et des territoires.
- Répondre aux sollicitations de la Région sur l'international et créer des partenariats avec les organismes consulaires de pays tiers.



L'action phare du réseau

- **Accompagner l'émergence de 22 nouveaux projets de filière par an (mise en relation, assistance à maîtrise d'ouvrage, etc.).**





DAS 10. Agriculture biologique

Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Proposer à tous les agriculteurs qui nous sollicitent un accompagnement spécifique à la conversion bio : nous déclinons un dispositif à tous les agriculteurs (en conventionnel ou porteur de projet installation).

Accompagner 10 000 agriculteurs dans leurs démarches bio d'ici 2025.



Nos enjeux

Enjeu #1

Développer la performance des exploitations en AB.

Enjeu #2

Accompagner le développement des filières bio.

Enjeu #3

Être visible et influent comme acteur régional, départemental et national de la bio.

Enjeu #4

Développer la R&D bio des Chambres d'agriculture et la faire reconnaître.



Notre plan d'action

Accompagnement à la conversion

- Nous proposons un rdv physique sur une demi-journée appelé RIB (rdv info bio) pour renseigner et informer sur les étapes et le cadre réglementaire lié à la conversion et également la possibilité d'une étude de faisabilité de conversion (2 jours ou 4 jours), actuellement plus de 350 RIB et 50 études sont réalisées chaque année.

Accompagner les producteurs bio

- Nous proposons annuellement des journées de formations, des journées techniques, de démonstration, des appuis en groupe constitué et des suivis individuels, nous touchons 35% des producteurs bio soit environ 1500 agriculteurs bio annuellement.
- À l'échelle du projet stratégique national et pour la durée des 5 ans, la région AURA est en capacité d'accompagner environ 10 000 des 40 000 envisagés.

Nos actions

- Dans le cadre de l'installation tous les porteurs de projets bio peuvent bénéficier d'un accompagnement dans la réalisation de leurs projets bio soit 200/an sont concernés.
- En AURA, nous avons annuellement 600 conversions qui comprennent les projets d'installations, donc on peut en déduire que notre dispositif permet de couvrir et répondre à l'ensemble des projets.

- Nous sommes également mobilisés sur l'amélioration des techniques de productions sur les principales productions végétales et animales.



L'action phare du réseau



Proposer à tous les agriculteurs qui nous sollicitent un accompagnement spécifique à la conversion bio, et accompagner au total 39 000 agriculteurs dans leurs démarches bio d'ici à 2025.





DAS 11. Circuits courts et agritourisme

Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Encourager la résilience des exploitations agricoles en développant des sources de revenus supplémentaires grâce aux circuits courts et l'agritourisme.

Maintenir les outils de structuration du territoire assurant une capacité à produire des biens alimentaires.



Nos enjeux

Enjeu #1

Accompagner la professionnalisation des producteurs et des collectivités dans leurs démarches de produits fermiers, circuits courts et agritourisme.

Enjeu #2

Renforcer l'attractivité et la plus-value de Bienvenue à la Ferme pour les agriculteurs et pour les Chambres d'agriculture.

Enjeu #3

Anticiper et répondre aux nouvelles attentes de consommation et d'achat.

Nos actions

- Conseil auprès des agriculteurs dans leurs démarches individuelles et collectives : atelier de transformation, vente en circuits courts, agritourisme, etc. 850 adhérents au réseau Bienvenue à la Ferme et Marchés de producteurs de Pays.

- Appui aux collectivités pour leurs projets d'agritourisme et de circuits courts : destination touristique, marchés événementiels, etc.

- Organisation d'événements pour promouvoir les produits fermiers et l'accueil à la ferme : 130 producteurs au concours régional Fermier d'Or, 140 producteurs organisant des portes ouvertes.



Notre plan d'action

- Sensibiliser au potentiel de développement sur les circuits courts et l'agritourisme, notamment via les points accueil installation.
- Créer et faire connaître notre offre de service Proagri « circuits courts et agritourisme » pour accompagner les porteurs de projet individuels et collectifs sur différents volets : production, transformation, commercialisation, agritourisme.
- Apporter un conseil pertinent en s'appuyant sur l'acquisition ou la valorisation de références technico-économiques.
- Développer avec les territoires des projets d'agritourisme et de circuits courts (marchés de producteurs, lien avec les écoles, les offices de tourisme, etc.).
- Augmenter la lisibilité de l'offre Bienvenue à la Ferme en déployant une offre de services dans chaque département.
- Disposer d'un recensement régional des outils d'abattage, découpe et transformation et faire du lobbying pour œuvrer à leur maintien.



L'action phare du réseau

Atteindre 1 150 adhérents au réseau Bienvenue à la Ferme en 2025.





DAS 12. Développement forestier et agroforestier



Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Contribuer à la gestion durable et à la mobilisation du bois dans un contexte de changement climatique. Accompagner les démarches de valorisation du bois (énergie, litières, etc.) et le développement de la performance des exploitations en agroforesterie.



Nos enjeux

Enjeu #1

Contribuer à la gestion durable et à la mobilisation du bois en France dans un contexte de changement climatique.

Enjeu #2

Mieux intégrer la problématique forestière et agroforestière dans l'action territoriale des Chambres d'agriculture.

Enjeu #3

Être leader du développement de l'agroforesterie.



Notre plan d'action

En lien avec le PRFB AURA.

- Mobiliser au-delà de 300 000 m³ en forêt sur 5 ans.
- Contribuer à la gestion durable et à la mobilisation du bois tout en anticipant les effets du changement climatique, et permettre une adaptation rapide et accompagnée des peuplements forestiers.
- Affirmer nos actions de conseil et d'animation auprès des propriétaires forestiers et agriculteurs sur des opérations de valorisation des produits bois (gestion des haies, plaquette énergie, plaquette litière, bois dans la construction, etc.). Sensibiliser et former les agriculteurs et leurs conseillers sur l'agroforesterie.
- Contribuer à la caractérisation des situations de déséquilibre sylvo-cynégétique et à la mise en valeur des espaces sylvo-pastoraux.
- Favoriser le regroupement foncier et de gestion en forêt privée.



Nos actions

En 2019, les Chambres d'agriculture en AURA à travers le PRVBT et plus largement encore, confirment plus que jamais leur engagement pour le développement forestier.

- 1 738 propriétaires sur 1 110 ha ont bénéficié d'une animation permettant de mobiliser 57 531 m³ sur 133 chantiers.

- 174 conseils individuels proposés en animation foncière et 5 structures de regroupement suivies.
- 57 ha de surfaces enrichies remises en gestion agro-sylvopastorale.
- 257 projets et réalisation de bâtiments bois accompagnés par les Chambres d'agriculture.



L'action phare du réseau

Appuyer la mobilisation de 50 000 m³ de bois d'ici 2025.





DAS 13. Agriculture urbaine

Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Répondre aux attentes des porteurs de projet individuels ou collectifs, des aménageurs, des collectivités territoriales en matière d'accompagnement technico économique, d'ingénierie de projet, d'interface entre les divers acteurs d'AURA.



Nos enjeux

Enjeu #1

Accompagner ces nouvelles formes d'agriculture avec agilité.

Enjeu #2

Développer le conseil technico-économique.

Enjeu #3

Défricher le terrain de l'agriculture urbaine.



Notre plan d'action

Actions destinées aux structures privées (porteurs de projets, aménageurs, cabinets d'étude, start-up, etc.)

- Accompagnement sur la phase d'émergence : clarification du projet (de l'idée au projet), analyse de faisabilité (potentiels, freins, agronomie, etc.).
- Appui à l'installation des porteurs de projets = appui transversal : appui à la recherche de foncier, appui technique et réglementaire, formations, appuis juridiques, sociaux et fiscaux.
- Prestations de service pour des start-ups, des cabinets d'études, des aménageurs.

Actions à destination des collectivités locales (propositions) :

Accompagnement global d'un projet agricole de CL : technique, juridique, plan de financements, réglementaire, clarification du projet (convention signée entre la Chambre et la collectivité) :

- Installation des porteurs de projets, appui à la recherche de foncier.
- Etudes technico-économiques : études foncières, de faisabilité, environnementales, études agronomiques, études de marché, etc.
- Participation à l'élaboration du cahier des charges des AAP, appui à la recherche de candidats, à des jurys, à des COPIL.
- Partenariat dans des dispositifs expérimentaux (techniques en culturales, pépinières d'entreprise, espaces test, etc.).
- Faisabilité technique et économique mise en place d'ateliers relais ou espaces test agricole.



Nos actions

Actions de conseil

- Accompagnement Collectivités dans Installations de maraîchers.
- Accompagnement porteurs de projets cultures spécialisées en cœur de ville (apiculture sur les toits, spiruline, escargots, champignons, aquaponie, micro-pousse, etc.).
- Mise en valeur de friches, de parkings, d'anciennes usines.

Actions de développement

- Participation des CDA à la mise en œuvre de divers programmes territoriaux (ex. : PAT, approvisionnements en produits locaux pour des cantines, etc.).
- Création de filières locales d'approvisionnement.



L'action phare du réseau



Accompagner 3 projets d'agriculture urbaine d'ici 2025.





DAS 14. Ruralité, Projets de territoire et services aux collectivités



Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Tisser avec les 167 collectivités régionales des relations partenariales pour maintenir et développer des territoires de projets répondant à la fois aux besoins des agriculteurs et aux attentes des habitants.



Nos enjeux

Enjeu #1

Être moteur dans l'accompagnement des collectivités et des porteurs de projets concernant le secteur agricole et forestier.

Enjeu #2

Renforcer et faire reconnaître le rôle d'interface des Chambres d'agriculture entre collectivités, porteurs de projets, agriculteurs et forestiers.

Enjeu #3

Influer sur les politiques publiques pour faciliter leur mise en œuvre, réduire drastiquement la consommation de terres agricoles et favoriser les territoires ruraux.



Notre plan d'action

Il s'articule autour de 3 axes :

1/ Repérer les besoins des acteurs locaux.
En étant au cœur des territoires, nous sommes à la croisée des attentes. L'animation de groupes locaux nous permet de repérer les attentes, de faire dialoguer et développer les synergies entre acteurs locaux.

2/ Passer de l'idée au projet. Nos compétences permettent de bâtir des projets en mobilisant l'ensemble des parties. L'animation d'une centaine de groupes d'agriculteurs nous confère une réelle capacité d'intervention opérationnelle.

3/ Associer et valoriser pour plus d'efficacité. L'animation au quotidien de ces projets permet d'associer et de fédérer les différentes parties prenantes. Notre réseau capitalise et partage les savoirs, savoir-faire et savoir-être pour gagner en efficacité et mutualiser ses outils et méthodes.

Nos actions

En 2018, nous avons animé plus de 102 groupes mobilisant 7 500 agriculteurs. 72 projets ont vu le jour comme :

- Qualification du potentiel agrivoltaïque sur l'agglomération lyonnaise.
- S'installer en Livradois-Forez.
- Produire du lait bio à l'herbe dans le Puy-de-Dôme.
- Approvisionnement local de la restauration collective d'Arlysière.
- Expo photo : communication positive sur l'élevage du Cantal.



L'action phare du réseau

Rencontrer tous les 3 ans, les 164 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale d'Auvergne-Rhône-Alpes.



AXE 3

FAIRE DIALOGUER AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ

DAS 15

Représentation et mission consulaire



p.44

DAS 16

Communication

p.46

#PROXIMITÉ

#MÉDIATION

#PÉDAGOGIE

#TRANSPARENCE

ÉCOUTE

#CONFIANCE

#ÉTABLISSEMENT PUBLIC

#CITOYEN





DAS 15. Représentation et mission consulaire



Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Des communes à l'Europe, être présent et communiquer sur des sujets prioritaires, avec efficacité, dans les lieux de décision appropriés pour influencer les politiques publiques au bénéfice de l'agriculture d'AURA.

Nos actions

- Des avis circonstanciés rendus du niveau local (PLU, CDOA, etc.) au niveau régional (SRADET, SRCE).
- Le lobbying réussi auprès des députés et sénateurs, sur l'action « projet de baisse de la TATNFB » pour le projet de Loi de Finances 2020.



Nos enjeux

Enjeu #1

Rationaliser notre présence consulaire : revisiter la pertinence des représentations exercées par les Chambres d'agriculture et concourir à la simplification des instances de consultation publique.

Enjeu #2

Créer de nouvelles formes de concertation avec les parties prenantes à l'échelle des territoires et au niveau national.

Enjeu #3

Rendre visible les positions et avis des Chambres d'agriculture.

- Négociation et orientation des programmes de développement agricole portés par les différentes collectivités en Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Notre plan d'action

- Continuer à délivrer systématiquement des avis lorsque les Chambres sont sollicitées.
- Rencontrer annuellement l'ensemble des collectivités pour une meilleure prise en compte de nos positions dans l'orientation des programmes et projets qui touchent l'agriculture.
- Évaluer en réseau des chambres AURA l'impact macro et microéconomique des projets de loi ou de réglementation sur les systèmes d'exploitation pour construire des positions et des argumentaires partagés.
- Organiser et entretenir une communication régulière et formalisée avec les députés et sénateurs sur l'actualité de l'agriculture et du réseau des Chambres de notre région.
- Contribuer avec la profession à des propositions d'amendements sur les projets de loi gouvernementaux en cours.
- Avec le Conseil régional prendre une part active à la construction de la PAC post 2020 en AURA.



L'action phare du réseau

Diffuser de manière systématique et pédagogique les avis rendus par les Chambres d'agriculture.





DAS 16. Communication

Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Avoir les moyens d'engager un dialogue avec nos concitoyens sur notre métier, nos pratiques, l'alimentation, les chartes de bon voisinage, en toutes occasions et en période de crise.



Nos enjeux

Enjeu #1

Former et accompagner les agriculteurs et les conseillers à une communication sur les métiers, les usages et les pratiques, adaptée aux publics non agricoles.

Enjeu #2

Mutualiser les outils de communication (y compris digitaux) et leur maîtrise d'œuvre.

Enjeu #3

Valoriser les chartes de bon voisinage et proposer des outils de communication aux préoccupations de ces voisins de l'activité agricole.

Enjeu #4

Identifier les attaques en amont : partager les signaux faibles.



Notre plan d'action

3 axes de travail :

1/ La formation des agriculteurs, des élus du réseau des Chambres, des collaborateurs, dans le cadre d'un travail mutualisé national (contenu, et intervenants par exemple) et selon différents contenus et modalités afin de les adapter aux contraintes et aux besoins de chaque cible.

1/ L'implication des élus dans des événements grand public (type Mondial des Métiers sur les métiers, Salon de l'agriculture, ou autre action locale) que nous organisons ou organisée par d'autres. Objectif : engager un dialogue constructif et positif.

1/ La valorisation des Chartes de Bon Voisinage qui une fois rédigées feront l'objet d'actions d'animation dans les territoires, portées par des élus formés : portes ouvertes, rencontres, participation à des événements locaux.

Nos actions

La communication grand public :

- Sur l'alimentation, #FoodAttitude, en partenariat avec des partenaires de l'agro-alimentaire.
- Sur le métier, les pratiques, quelques exemples :
 - invitation du grand public à la projection d'un film sur le métier type « Éleveur même pas peur », suivie d'un débat,

- invitation à une soirée débat entre agriculteurs, habitants de communes situées en zone périurbaine.

La construction de Chartes de Bon Voisinage, déjà largement engagée et pour certaines Chambres le chantier est en train d'aboutir.



L'action phare du réseau

Former 180 élus, agriculteurs et collaborateurs à une communication adaptée aux publics non agricoles.





**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

www.aura.chambres-agriculture.fr

accueil@aura.chambagri.fr

 @ChambagriAURA

**Chambre régionale d'agriculture
Auvergne-Rhône-Alpes**

AGRAPOLE

23, rue Jean Baldassini 69364 Lyon Cedex 07